

N°115

Octobre-Novembre 2021

Abonnement annuel : 22€

VOLCAN

COMMUNES

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Cheylard-l'Évêque
Costaros
Coucouron
Goudet
Issarlès
Lachapelle-Graillose
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet-St-Nicolas
Le Brignon
Le Plagnal
Lesperon
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Étienne-du-Vigan
St-Flour-de-Mercoire
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Solignac-sur-Loire
Vielprat



Fanny Gimenez

Solignac-sur-Loire (Haute-Loire, Alt. 655m - 1 115m)

Pages 18-19 : A la découverte de Solignac-sur-Loire

Association LAVE (entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble) - Rue du jeu de Paume - 43420 Pradelles
Courriel : journalvolcan@gmail.com - Facebook : Journal Volcan 

Sommaire

Objets insolites	p. 3
Portrait : frère Baptiste Gagne	p. 4-5
Portrait : famille Villesèche	p. 6-7
Issarlès : Les sœurs de Saint Joseph	p. 8-9
Poème "La nature s'endort"	p. 9
Langogne et les chevaux du rail	p. 10-11
Portrait : une institutrice débutante à Massibrand	p. 12-13
Portrait : Guy Sahuc	p. 14
Des nouvelles de Jean Chastel	p. 15
Les fours banals	p. 16-17
Naussac : parcours historique	p. 17
A la découverte de Solignac-sur-Loire	p. 18-19
Le site historique des Choisinets	p. 20-21
Recette du cirage	p. 21
Les anguilles	p. 22
Alleyras : Une journée à la batteuse	p. 24-25
Lieux insolites	p. 26
Langogne : La ligne Yunnan-Vietnam	p. 27
Coucouron dans les années 60	p. 28
Mémoire de grand-père	p. 30-31
Compte-rendu de l'AG	p. 31
Lanarce : sortie familiale, 1954	p. 32
Astronomie	p. 32
Manifestations	p. 33
Bloc-Notes	p. 34
Banquet des 65 ans en 2019	p. 35
Lafarre : école de Chanteloube	p. 36



Association L.A.V.E. - 43420 Pradelles

Contacts : journalvolcan@gmail.com

Fanny Gimenez : 07 82 26 64 05

Mise en page : Chloé Abeillon (Agence iBiz) et Fanny Gimenez

Rédaction : Association L.A.V.E.

Directeur de publication : Luc Renoux

Tirage : 3 700 exemplaires

Imprimeur : Imprimerie Jeanne d'Arc (43000 Le Puy-en-Velay - 04 71 02 11 34)

N° ISSN : 1761- 5828

Édito

En 2022, l'association fêtera sa 20^{ème} année d'existence et continuera à s'adapter aux nouvelles situations et à tout ce que nous réserve l'avenir. Le journal ainsi que le fonctionnement de notre association évoluent et cela demande beaucoup d'investissement aux membres de l'association.

Celle-ci est en train de trouver un rythme tout à fait détendu et très bien planifié. Vous trouverez vos rubriques habituelles écrites pour encore plus fidéliser les lecteurs.

Dans ce numéro, vous aurez la présentation de Solignac-sur-Loire, commune qui vient d'adhérer à notre journal. Ainsi, au fil des mois, des articles la concernant permettront de faire plus amplement connaissance avec son patrimoine.

Une grande partie des rubriques est tournée vers la nature, le patrimoine et l'histoire. Nous continuerons, avec votre aide et vos courriers vivants à perpétuer "l'esprit de Volcan". Les retours positifs sont un signe évident d'attachement à notre journal du souvenir.

Pour s'organiser au mieux, les bénévoles et Fanny, la salariée, se sont réunis pour travailler de

concert : lister tout le travail à effectuer, nommer des coordina-



Assemblée générale à Langogne

teurs en fonction de leur domaine de compétence et de leurs envies, pour le bon fonctionnement de l'association.

Si vous aussi vous souhaitez participer à l'aventure, rejoignez-nous : écriture d'articles, aide aux réunions. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que nous puissions encore transmettre l'histoire de nos villages.

Enfin , nous aurons du mal à nous remettre du départ de notre ami Guy Sahuc, le chantre du patois et sabotier de talent. Nous réserverons un article détaillé à son sujet. L'équipe de Volcan se joint à la douleur de sa famille. Sa messe d'enterrement au Brignon a touché tout le monde. Adieu Guy, nous ne t'oublierons pas.

Luc Renoux et
Fanny Gimenez



L'association L.A.V.E. fait le bilan de cette année

Le Brignon : Guy Sahuc, patoisant dans l'âme

Guy Sahuc nous a quittés brutalement ce mercredi 14 juillet 2021 à l'âge de 82 ans. Il est né le 17 septembre 1938 au Brignon, fils de Antoine Sahuc et de Louise Gibert, il a fait partie d'une fratrie de 9 enfants. Il a habité toute sa vie dans la maison de famille au Brignon.

Il fait ses études à Solignac-sur-Loire en passant un brevet agricole. En 1957, il reprend le commerce de son père, sa boutique accueille tous les habitants de la commune, puis il investit dans l'achat d'un camion en supplément de la boutique. A travers les villages, il fait ses tournées à bord de son épicerie ambulante, une visite attendue dans les hameaux des alentours. Il épouse Jeanine en 1959 et de cette union vont naître 4 enfants Bruno, Gérard, Pascal et Claude, qui lui donneront 7 petits enfants et 4 arrière petits-enfants.

Il avait été chef de corps des sapeurs-pompiers du Brignon investi pour son village et ses habitants. Il a fait partie de nombreuses associations : les parents d'élèves, il participera un temps pour aider le club de foot, partage des moments conviviaux avec les membres du club de patois sans oublier notre journal

Volcan, dont il était un des piliers, ne manquant aucune réunion. Il était notre expert en patois et nous traduisait de nombreux articles. Il nous a vait accueillis pour des réunions plusieurs fois chez lui au Brignon. Sa gentillesse et son abnégation nous manqueront beaucoup.

Il était un des derniers sabotiers en Haute-Loire, un métier qui disparaît avec les personnes qui possédaient ce savoir-faire. Un métier qui allie force et délicatesse pour façonner le bois et le sculpter.

Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise du Brignon le 17 juillet 2021, en présence de nombreuses personnes, des sapeurs-pompiers de Solignac et du Brignon, de ses amis du club de patois de Chadrac, qui lui ont rendu hommage en faisant un discours en patois et Lulu au violon ainsi que "TAF" à l'accordéon ont interprété "Lous Esclops".

L'équipe du journal Volcan prie son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa famille de trouver dans ces quelques lignes l'expression de nos condoléances attristées et de notre sympathie.

Fanny confie : «sa bonne humeur était communicative ; il m'a conté la vie d'avant et prouvait que malgré les difficultés de la vie, il fallait garder le sourire».

Adiuchat Guy, T'embludarem pas («Au revoir Guy, on ne t'oubliera pas»).



À la découverte de Solignac-sur-Loire

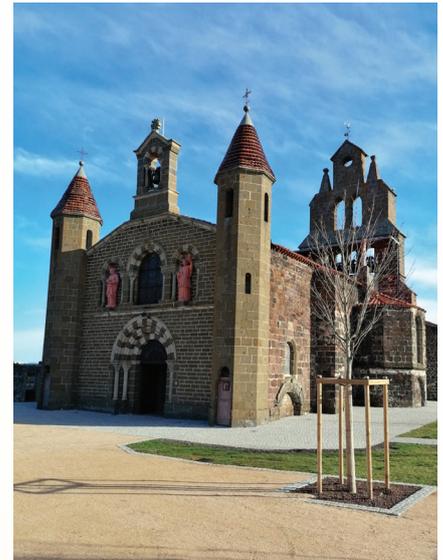
Dans la vallée de la Beaume et près du village du même nom, les fouilles effectuées sur trois sites montrent une occupation des lieux du Paléolithique moyen au Néolithique. Près du bourg de Solignac-sur-Loire, au lieu-dit «Le Bary» subsiste un mur qui protégeait un village à l'Âge du Fer. Au musée Crozatier du Puy-en-Velay est exposé un cippe (stèle de l'époque Gallo-Romaine) provenant de l'église de notre commune. Toujours près du bourg, une nécropole mérovingienne témoigne d'une occupation des lieux au Moyen-Âge qui se poursuit par l'édification de

locaux et un marché le mercredi matin. La zone des Fangeas connaît actuellement un développement important avec de nouvelles implantations d'entreprises.

Les services au public sont aussi nombreux : mairie, poste, banque (le Crédit Agricole), assistante sociale, Sivu (gestion du centre aéré), deux écoles, Relais d'Assistants Maternelles et bibliothèque (Mil'feuilles), une aire de camping-car, une aire de jeux et un city stade.

De multiples associations : AFR (judo, danse, musique, karaté, fitness, Zumba, Pilate, yoga), le club de football, le club Tous Ensemble (aînés), Solignac Aventure (4*4), Solignac Animation, les associations de villages, une section JSP (jeune sapeur-pompier), les Gardes aux Vallées, les Donneurs de Sang, le moto club RN88, le club de pétanque, une ACCA, la société de pêche du Pont de Chadron, les visiteuses, la Parenthèse (activités manuelles et détente), la compagnie des Pourparlers (théâtre), les associations d'anciens combattants, l'amicale des pompiers, les anciens sapeurs-pompiers.

Projets en cours de réalisation : la création d'une maison de santé et de service, d'une maison des associations et d'un pôle petite enfance (regroupement d'une maison des assistantes maternelles et du relais assistante maternelle), la révision du PLU, la restauration globale du «petit patrimoine» sur 12 mois (four, lavoirs, fontaines, calvaires), la rénovation du réseau routier, le démarrage



L'église



La Vierge

ouvrages d'art témoignent de la piété et de l'habileté de nos prédécesseurs (église, croix, ponts, maladreries, châteaux, moulins...).

Aujourd'hui, Solignac-sur-Loire est une ville en pleine expansion avec une population dépassant les 1 300 habitants et possédant un tissu économique et social exceptionnel se caractérisant par un ensemble d'atouts : de nombreux commerces, des professionnels de santé, des services et de nombreuses associations. Une dotation de qualité en termes de santé et de service à la personne avec la présence d'un médecin, d'une dentiste, d'un kinésithérapeute, de 5 infirmières, d'une ostéopathe, d'une homéopathe, d'une pharmacie, d'un EHPAD, d'une caserne de pompiers, de 5 assistantes maternelles et de l'ADMR.

La commune possède également de nombreux commerces : deux boulangeries, une épicerie, une supérette Cocci'Market, un tabac-presse, un salon de coiffure, 3 bars-restaurants, une fleuriste, des agriculteurs proposant une vente directe de produits



Maison forte de la Beaume

de travaux relatifs à la lutte contre les inondations, la réhabilitation des places, la modernisation du fonctionnement du centre aéré, un accompagnement des projets d'écotourisme en collaboration avec la CAPEV (Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay), un soutien et un suivi du développement de la zone artisanale et industrielle des Fangeas.

Et enfin, en collaboration avec la CAPEV et la commune du Brignon, la commune de Solignac-sur-Loire accompagne l'essor touristique de la cascade de la Beaume : un investissement de 250 000€ pour l'aménagement d'un parking, d'enrochement et de différents belvédères.



Association

Compte-rendu de l'assemblée générale de L.A.V.E

Cette année notre AG s'est déroulée à la mairie de Langogne, le 10 septembre 2021.

M. Luc Renoux, notre Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et la commune nous accueillant. Il souhaite la bienvenue aux 2 représentantes de la commune d'Issarlès, nouvellement adhérente à notre association.

Nous avons une pensée particulière pour Joseph Boyer et Guy Sahuc, membres très actifs durant de nombreuses années dans l'association et qui nous ont quitté dernièrement, ils nous manquent beaucoup. Ensuite le Président donne la parole à M. Pastor représentant le cabinet

comptable Michel et Associés, qui nous présente les rapports financiers de l'année ainsi que le budget prévisionnel.

M. Renoux invite chacun à s'exprimer. Le tour de table étant fait, il en ressort que notre association garde une vue positive sur l'avenir, que notre groupe reste bien organisé, l'ambiance y est constructive et sérieuse, les tâches sont bien réparties pour collaborer avec notre salariée Fanny. Celle-ci est hautement appréciée par tous et reconnue comme pilier indispensable de l'association. Nos souhaits seraient que des bénévoles nous rejoignent afin de voir les années à venir plus sereinement.

Il est certain que nous avons eu 2 années difficiles financièrement du fait de la situation sanitaire due à la Covid et nous sommes soulagés de voir que, finalement les choses s'améliorent.

Dans les questions diverses, fut abordé le prix de l'abonnement annuel à notre journal Volcan, qui est inchangé depuis août 2018. Les tarifs postaux ont grandement augmenté, de plus «Volcan» est passé de 32 à 36 pages, ceci influant sur le prix d'édition. Pour faire face à ces frais, que nous ne pouvons réduire, nous nous voyons obligés de porter l'abonnement à 22 euros. Nous souhaitons votre compréhension et espérons que votre soutien nous restera acquis. Par avance, nous vous sommes reconnaissants de nous aider dans la continuité de notre action de préservation de la mémoire et du patrimoine de notre région.

A noter, que l'adhésion-abonnement est déductible de l'impôt sur le revenu (sur 22 euros reste à votre charge 7,48€), et il en est ainsi pour tous dons en soutien.



Notre équipe de bénévoles qui travaille activement à l'édition du journal